



**HAL**  
open science

# De la négociation à la relation d’ambassade. Simon Arnauld de Pomponne et sa deuxième ambassade de Suède (1671)

Rémi Mathis

► **To cite this version:**

Rémi Mathis. De la négociation à la relation d’ambassade. Simon Arnauld de Pomponne et sa deuxième ambassade de Suède (1671). *Revue d’histoire diplomatique*, 2005, 3, pp.263-276. halshs-00344150

**HAL Id: halshs-00344150**

**<https://shs.hal.science/halshs-00344150v1>**

Submitted on 3 Dec 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## DE LA NEGOCIATION A LA RELATION D'AMBASSADE Simon Arnauld de Pomponne et sa deuxième ambassade de Suède (1671)

C'est avant tout comme ministre et secrétaire d'État de Louis XIV qu'est connu Simon Arnauld de Pomponne. Pourtant, ce n'est pas une négociation diplomatique ou un fait d'arme qui marque son entrée dans le monde mais les trois poèmes qu'il écrit pour la *Guirlande de Julie* du duc de Montausier<sup>1</sup>. Et ainsi, l'écrit n'a cessé de jouer un rôle de premier plan, tout au long de sa vie : Pomponne est l'ami de M<sup>me</sup> de Sévigné, de M<sup>me</sup> de La Fayette ou de La Rochefoucauld, il est le premier lecteur et le correspondant assidu de son père, il fréquente les salons. Aussi n'est-il pas étonnant que le diplomate ait ressenti le besoin de rédiger des relations des trois ambassades dont il fut chargé : celle de sa première ambassade en Suède a été publiée par J. Mavidal en 1860<sup>2</sup>, il a fallu attendre la moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour voir éditer la *Relation de mon ambassade en Hollande*<sup>3</sup>, celle de sa deuxième mission diplomatique en Suède demeure inédite. Elle est conservée à la bibliothèque de l'Arsenal (Paris), dans les papiers de la famille Arnauld sous le titre d'*Ambassade extraordinaire de Suède, 1671*<sup>4</sup>. Elle y constitue une partie du manuscrit 4 715 (fol. 134, 138-161<sup>5</sup>) qui comprend également la relation de son ambassade aux Provinces-Unies. Les deux textes sont écrits de la main du même secrétaire et semblent contemporains de la composition ou de peu postérieurs à celle-ci. Ils ont été rédigés l'un après l'autre comme l'indiquent des mentions qui font référence à la prochaine rédaction du texte sur la Suède dans celui sur la Hollande<sup>6</sup>.

Simon Arnauld de Pomponne<sup>7</sup> (1618-1699) n'a pas toujours été diplomate. Fils de Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674), appartenant à la célèbre famille janséniste des Arnauld, c'est d'abord comme gouverneur de Casal (1642-1647) qu'il entre au service du roi, grâce au soutien de Michel Le Tellier, secrétaire d'État de la Guerre. Toute la première partie de sa carrière consiste donc en des intendances d'armées en Italie, à Paris pendant la Fronde ou en Catalogne et ce n'est qu'en 1654 qu'il se tourne vers la diplomatie. Il est alors chargé d'une mission auprès du duc de Mantoue qui donne lieu à la signature d'un traité. Pourtant, les liens familiaux qui l'unissent à Port-Royal ne lui sont pas favorables : Mazarin lui refuse

---

<sup>1</sup> Ces trois poèmes sont *Le muguet*, *La grenade* et *Le perce-neige*. (*La Guirlande de Julie*, Paris, 1784, p. 60-67).

<sup>2</sup> Simon Arnauld de Pomponne, *Mémoires du marquis de Pomponne*, éd. J. Mavidal, Paris, 1860, 2 vol. Ces mémoires sont en fait deux œuvres bien distinctes occupant chacune un volume : le *Mémoires sur les différents intérêts des princes de l'Europe à la fin de 1679*, intéressant tableau politique de la scène internationale et la *Négociation de Suède*, relation de sa première ambassade (1665-1668). L'édition comporte, hélas, quelques faiblesses.

<sup>3</sup> Simon Arnauld de Pomponne, *Relation de mon ambassade en Hollande (1669-1671)*, éd. H. Rowen, Utrecht, 1955, 178 p.

<sup>4</sup> Désormais citée sous le nom *Ambassade...* Nous en préparons une édition pour notre thèse de l'École des chartes consacrée à Simon Arnauld de Pomponne.

<sup>5</sup> Le manuscrit ayant été mal relié, le folio 134 qui concerne la Suède se trouve enchâssé au milieu de la relation de l'ambassade de Hollande.

<sup>6</sup> *Relation...*, p. 164 : « Mais comme toutes ces choses regardent ma seconde ambassade en Suède, je remettrai à en parler lorsque j'en ferai la relation ».

<sup>7</sup> Il n'existe pas encore de véritable biographie de Pomponne. On peut trouver des éléments biographiques épars, notamment dans Louis Delavaud, *Le marquis de Pomponne*, Paris, 1911 ; Pierre Varin, *La Vérité sur les Arnauld*, Paris, 1847, 2 vol. ; *Dictionnaire de Port-Royal*, dir. J. Lesaulnier et A. McKenna, Paris, 2004 ; *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères (1589-2004)*, dir. L. Bély, G.-H. Soutou, L. Theis, M. Vaisse, Paris, 2005.

en 1658 la charge de chancelier de Monsieur pour cette raison. Pire, Simon Arnauld se rapproche du surintendant Fouquet, épousant une cousine de sa femme, peu avant la disgrâce de ce dernier : il est alors exilé à Verdun (1662). Ce n'est qu'en 1665 qu'il est autorisé à rentrer à Paris. Mais il y retrouve ses amis Le Tellier et Hugues de Lionne qui obtiennent pour lui de Louis XIV le prestigieux poste d'ambassadeur extraordinaire à Stockholm. Il y reste près de trois ans, échouant dans sa tentative d'empêcher la Suède de rejoindre l'Angleterre et les Provinces-Unies dans la Triple Alliance qui se forme en 1668. Il est alors appelé à La Haye, dans un contexte très difficile de tension entre les États-Généraux et la France.

Au début de l'année 1671, Pomponne est donc ambassadeur aux Provinces-Unies. La volonté de Louis XIV étant de les attaquer, il convient, afin de pouvoir mener cette guerre efficacement et sans risques inutiles de briser cette alliance qui menace de s'étendre à des princes allemands. Dès le 1<sup>er</sup> juin 1670, c'est chose faite grâce au traité de Douvres qui en détache le roi de Grande-Bretagne. L'autre crainte est que des princes allemands, particulièrement ceux de la maison de Brunswick, interviennent pour protéger les Provinces-Unies. C'est pour cette raison que Pomponne est envoyé en Suède. Il s'agit de faire quitter à ce pays l'alliance hollandaise. Afin que la France puisse entrer en guerre sans craindre d'être attaquée en Allemagne, il est en effet indispensable d'obtenir de Stockholm une aide directe ou au moins un engagement à ne pas laisser les princes du nord de l'Allemagne apporter un soutien militaire aux États-Généraux. Dans ce cadre, Pomponne est chargé d'obtenir que Stockholm envoie des armées en Allemagne afin de participer de la guerre de Hollande ou, du moins, de neutraliser toute intervention de ces princes qui auraient alors à craindre pour leurs propres États<sup>8</sup>.

Nous avons donc la chance de posséder le témoignage direct d'un ambassadeur au moment clef de la préparation de la guerre de Hollande. Témoignage d'autant plus intéressant que cet ambassadeur fut nommé au milieu de son ambassade secrétaire d'État des Affaires étrangères. Il convient cependant de s'interroger sur le but poursuivi par Pomponne quand il écrivit ce texte et sur le statut de cette relation. La confrontation avec les dépêches de l'époque permet de mieux cerner ce que l'on peut attendre d'un tel texte. L'étude de ses sources et de sa composition nous amène à mieux appréhender son identité réelle, tant littéraire que documentaire, et qui est véritablement personnel dans un tel travail.

### **Sources et genèse d'une relation d'ambassade**

Il n'est pas étonnant que Pomponne ait écrit cette relation d'ambassade car les secrétaires d'État de l'époque encourageaient alors la rédaction de tels mémoires. Pomponne lui-même écrit à Isaac de Feuquières, son successeur en Suède et son cousin, quelques années plus tard : « Sa Majesté avoit ordonné il y a desjà longtemps à ses ministres au dehors de luy donner, à leur retour, une relation de tout ce qui s'est passé dans les lieux où ils servent durant le cours de leur employ, c'est-à-dire de l'interest de l'Etat où ils servent, de la forme du gouvernement, des ceremonies qui s'y observent pour les ambassadeurs, de la manière des conseils, de l'esprit et de l'autorité de ceux qui y ont la principale part, enfin une relation abregée de tout ce qui peut estre contenu dans une longue suite de despaches et de ce qui peut estre arrivé dans tout le temps d'un employ. Je ne doute point que vous ne satisfassiez

---

<sup>8</sup> Sur la préparation de la guerre de Hollande, on peut consulter Lucien Bély, *Les relations internationales en Europe (XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1992 (3<sup>e</sup> éd. 2001), p. 239-250 et surtout Paul Sonnino, *Louis XIV and the origins of the Dutch War*, Cambridge, 1988, 226 p. Pomponne est présent en Suède de début août à début décembre 1671.

avec plaisir à cet ordre exprès de Sa Majesté<sup>9</sup> ». Cette relation appartient-elle à ce type d'écrit ? Partiellement, si l'on considère les thèmes qui doivent être traités : il s'agit bien, comme nous le verrons, d'un résumé des dépêches envoyées durant la mission et le texte parle bien des demandes suédoises, de la manière dont est dirigé le pays, de ses cérémonies et audiences, enfin des ministres et des luttes qui les opposent. Il convient en revanche de répondre par la négative si l'on considère le devenir de l'écrit et le dessein qui a présidé à sa rédaction. Cette relation n'est pas, en effet, une œuvre officielle ou de commande. Elle a au contraire été rédigée plusieurs années après les faits et ne pouvait alors que très médiocrement servir aux ambassadeurs en poste en Suède. Plusieurs indices permettent de dater la composition du texte. On peut situer cette dernière après le renvoi de Pomponne de son poste de secrétaire d'État (18 novembre 1679), événement auquel il est explicitement fait allusion, et certainement dans les premières années de sa disgrâce<sup>10</sup>. D'ailleurs le fait même que le seul manuscrit connu soit conservé avec les papiers de famille du diplomate et non aux Archives des Affaires étrangères tend à démontrer le caractère sinon personnel du moins privé de l'œuvre. On peut donc penser que le texte a été écrit avant tout afin de laisser une trace et de conserver le souvenir de ces ambassades pour ses enfants<sup>11</sup>.

Abraham de Wicquefort tente un début de typologie des écrits d'ambassadeur dans son fameux livre *L'Ambassadeur et ses fonctions* grâce à la distinction suivante : « Il y a grande différence entre le rapport que l'ambassadeur fait de sa négociation et de son ambassade et entre [sic] la relation qu'il fait de la constitution de l'État et de la cour où il a négocié. Tous les ambassadeurs font rapport mais il y en a si peu qui fassent une relation pertinente de l'État où ils ont résidé qu'il semble que cela soit particulier à ceux de Venise<sup>12</sup> ». En ce sens, le texte de Pomponne relève à la fois des deux catégories établies. Il s'agit d'un rapport en ce que l'essentiel consiste en une narration de la négociation mais aussi d'une relation puisque l'auteur prend la peine de remettre cette mission dans son contexte et, au cours de la narration, d'éclairer son action et ses décisions par des considérations sur la situation de la Suède, les forces en présence ou les coutumes de la cour. Cette ambiguïté provient entre autres de la situation qui a présidé à la rédaction. Pomponne ne peut se contenter d'un rapport comme il l'aurait pu faire, à son retour, au secrétaire d'État, c'est-à-dire explicitant seulement les résultats obtenus, en tenant pour connus le contexte, la cour et les interlocuteurs qui ont été les siens. Puisque l'ambassadeur ne s'adresse pas ici à son maître mais à un lectorat indéterminé, il est obligé de passer par une présentation générale puis plus particulière du lieu de la négociation et de tout ce qui est mal connu en France.

Étant donné que la relation a été écrite près une dizaine d'années après les faits, la question de la source des renseignements est particulièrement prégnante. Pomponne se fonde-t-il sur des souvenirs vagues ou travaille-t-il sur des documents fiables ? À la lecture de la correspondance politique, il semble évident que ses propres dépêches constituent la principale source du diplomate. On trouve ainsi des phrases entières qui sont reprises de la

---

<sup>9</sup> Archives des Affaires étrangères (désormais AAE), Corr. pol., Suède 48, fol. 140-v, Pomponne à Feuquières, Saint-Germain, 16 novembre 1674.

<sup>10</sup> C'est très certainement à la fin de l'année 1679 et en 1680 que Pomponne rédige ses relations d'ambassade (sauf celle de sa première mission en Suède) et le *Mémoire sur les intérêts...* La disgrâce est mentionnée fol. 154v.

<sup>11</sup> Un autre argument qui fait penser que le texte n'était pas destiné à être diffusé est le peu de cas que Pomponne fait du secret de la négociation. Pomponne révèle ouvertement des épisodes, des faits et des réflexions qui dans les dépêches envoyées sont soigneusement et entièrement chiffrés. Il est certain que la discrétion n'a plus à être si rigoureusement respectée plus de huit ans après les faits mais certains passages auraient pu être embarrassant pour Feuquières qui, au début des années 1680, peinait à conserver intacte l'influence française dans le Nord.

<sup>12</sup> Abraham de Wicquefort, *L'Ambassadeur et ses fonctions*, Amsterdam, 1730, vol. 1, liv. II, p. 192.

correspondance avec le roi ; seul un travail de réécriture les rend plus littéraires et séduisantes : « Rien de différent aux divisions qui la partageoient lorsque je la quittay il y a trois ans, sy ce n'est que je les vois encore augmentées. Toujours mesmes opposition entre le Grand Chancelier et le party qui s'est formé depuis sy longtemps contre luy, mesme partage des sentimens sur ce qui peut estre favorable ou contraire à l'alliance de la France et surtout rien de dissemblable à la conduite du Grand Chancelier<sup>13</sup> » devient « Je la trouvoy telle à peu près que je l'avois laissée trois ans auparavant : mesme division dans le Senat, mesme partage sur l'alliance de la France, mesme party opposé au Grand Chancelier et mesme conduite de ce ministre<sup>14</sup> ». Les mêmes informations sont données dans les deux cas, la seule modification concernant le style : le rythme de la phrase est mieux contrôlé dans la relation, ce qui lui confère une force plus grande.

Mais le plus souvent, les dépêches ne servirent que d'aide mémoire : elles furent ensuite résumées et transformées par l'auteur. C'est ainsi le cas du rapport qui fut fait par Pomponne de son premier entretien avec le Grand Chancelier qui occupe quatre pages du manuscrit<sup>15</sup>. Dans les deux cas, les mêmes thèmes sont abordés et l'on voit clairement tout l'usage que Pomponne a tiré de la dépêche : les retrouvailles plaisantes, la discussion sur la situation politique générale de la Suède, l'assurance que donne Pomponne du respect du traité d'Aix-la-Chapelle, l'ouverture enfin de Pomponne sur la prochaine attaque des Provinces-Unies par Louis XIV et du traité secret qui le lie à l'Angleterre. Les seules différences proviennent de la place accordée à chacun de ces éléments, des détails fournis et surtout de l'importance du dialogue, au style indirect. Les dépêches de Pomponne sont souvent vivantes et agréables à lire parce que ces dialogues y fourmillent ; ils apparaissent en revanche beaucoup moins dans la relation où ils auraient moins leur place et nécessiteraient de trop longs arrêts sur les négociations. Il arrive en revanche, à l'inverse, que les dépêches soient enrichies de considérations *a posteriori* qui visent souvent à éclairer le lecteur potentiel, principalement par des considérations générales sur les pays ou des précisions biographiques quant à un personnage. C'est ainsi, par exemple, que « M. le comte de Carlisle<sup>16</sup> » devient « Le conte de Carlile, qui vint après luy ambassadeur extraordinaire d'Angleterre et qui portoit l'ordre de la Jarretiere au roy de Suede »<sup>17</sup>. Conscient que le texte sera lu hors du contexte de l'époque et par des non-spécialistes, Pomponne intègre des détails dans sa relation afin de la rendre plus claire et compréhensible au profane.

Dans tous les cas, ce sont toujours ses propres dépêches que Pomponne utilise. Il n'a jamais recours à celle de Rousseau<sup>18</sup>, son secrétaire chargé des affaires de Suède avant son retour ni aux détails qu'il pourrait pourtant glaner dans les réponses provenant du roi ou de Lionne, sinon pour donner en quelques mots leur avis sur une question ou les instructions reçues. Parmi les dépêches qu'il envoie, ce sont plutôt celles destinées au roi qui sont mises à profit pour la simple raison que c'est là que l'ambassadeur s'étend le plus sur les affaires traitées. Les lettres envoyées à Hugues de Lionne puis à Louvois ne servent qu'à accompagner

---

<sup>13</sup> AAE, Corr. pol., Suède 38, fol. 119-124v, Pomponne au roi, Stockholm, 12 août 1671.

<sup>14</sup> *Ambassade...*, fol. 144.

<sup>15</sup> *Ibid.*..., fol. 145v-147v. Cela correspond à la dépêche du 19 août de Pomponne au roi (AAE, Corr. pol., Suède 38, fol. 129-143v).

<sup>16</sup> AAE, Corr. pol., Suède 38, fol. 149-152v, Pomponne au roi, Stockholm, 26 août 1671.

<sup>17</sup> *Ambassade...*, fol. 150v.

<sup>18</sup> Louis Rousseau, s<sup>r</sup> de Chamoy (v. 1645-1711), secrétaire de Pomponne durant sa première ambassade, il demeure en Suède seul représentant de la France de 1668 à 1671, n'acquérant la qualité de résident que cette dernière année. Il reprend son premier emploi au retour de son maître et fait une belle carrière diplomatique dans diverses cours d'Allemagne après que Pomponne est nommé secrétaire d'État.

ces dernières et, étant plus personnelles, elles touchent moins directement la négociation ce qui explique le moindre usage qui en est fait<sup>19</sup>.

Il existe pourtant d'autres sources, particulièrement pour le tableau de la situation internationale de l'époque qui précède la narration proprement dite de l'ambassade. Il est cependant assez difficile d'identifier ces sources annexes. L'on peut même penser que ses ambassades et huit années passées à la tête du secrétariat d'État ont donné à Pomponne une connaissance suffisante des affaires pour lui permettre de rédiger quelques pages de portée assez générale, au besoin en ayant recours à quelques documents, en cas de référence à un événement précis. On remarque également des passages très proches entre le texte et les instructions reçues par Pomponne. Cela ne peut nous étonner puisque Pomponne rapporte ce que le roi lui a prescrit oralement et qu'il est l'auteur de ses propres instructions. Cela nous éclaire seulement sur la genèse de ses instructions : à partir des vues du roi et de Lionne ainsi que des siennes propres, Pomponne a rédigé un mémoire<sup>20</sup>, soumis au roi et à son secrétaire d'État. Après que celui-ci a été agréé, il a servi de fondement aux instructions auxquelles s'est attelé Pomponne mais a également servi plus tard de base aux passages évoquant cet épisode dans la relation de son ambassade.

Quant aux passages où Pomponne rapporte son entrevue avec le roi avant qu'il ne parte, ils laissent à penser que le diplomate avait dû prendre des notes précises pendant ou peu après la discussion qui eut lieu. On ne relève en effet pas d'écart notable entre les éléments qui apparaissent dans la *Relation de mon ambassade de Hollande* et dans l'*Ambassade de Suède 1671*. Les termes mêmes dans lesquels ces événements sont rapportés sont parfois étonnamment semblables, ce qui laisse croire à une source commune<sup>21</sup>. Enfin, Pomponne n'hésite pas à consulter certains textes officiels et à citer les passages en question quand sa négociation roule sur l'interprétation de traités plus anciens. Cherchant à prouver aux Suédois que le traité de Munster interdit aux princes de l'Empire de venir en aide aux ennemis de la France et que, si cela devait arriver, l'intervention de la Suède pour faire respecter ce point serait très légitime, Pomponne retourne à la source pour citer un passage de l'article en question : *de mutuis hostibus non jurandis reciproæ obligationis necessitas*<sup>22</sup>.

La masse des dépêches à la disposition de Pomponne pour écrire son texte est très importante : ce sont près de deux cents folios pour les cinq mois de présence à Stockholm qui sont conservés aux archives du Quai d'Orsay. Il faut donc effectuer un choix. Pourtant parmi les 21 dépêches expédiées au roi du 28 juillet au 15 décembre 1671, ce n'en sont pas moins de

---

<sup>19</sup> Seules deux dépêches sur 22 sont utilisées. Il est vrai que celles envoyées à Louvois, qui fait l'intérim de Lionne, sont souvent assez courtes et laconiques.

<sup>20</sup> Ce mémoire n'a pas été retrouvé, ni aux AAE, ni dans les papiers de Pomponne à la bibl. de l'Arsenal.

<sup>21</sup> On lit par exemple dans la *Relation...*, p. 164 : « [Sa Majesté] voulu ensuite que je lui disse mon sentiment sur ce que j'attendois des dispositions de la Suede et sur la maniere dont je croiois que l'on la pourroit ramener » ce qui devient dans l'*Ambassade...*, fol. 139v : « [Sa Majesté] voulut [...] que je luy disse mon sentiment sur cette couronne et sur l'usage que je croiois qu'elle en pouroit faire ».

<sup>22</sup> Il est écrit dans le traité de Münster (24 octobre 1648) qui est celui des traités de Westphalie qui a été signé entre la France et l'empereur : *In futurum vero, si inter ea regna controversiae oriantur, firma semper maneat inter universum Imperium et reges regnumque Galliae, de mutuis hostibus non juvandis supradictae reciprocae obligationis necessitas : singulis tamen Statibus liberum sit, huic illive regno extra Imperii limites suppetias ferte, non tamen aliter quam secundum constitutiones*. Ce qui a été traduit en *Que si, à l'avenir, il arrive des disputes entre ces deux royaumes, que nonobstant cela la nécessité de la susdite obligation réciproque qui est de ne point aider les ennemis l'un de l'autre demeure toujours ferme entre l'Empire et le royaume de France. Qu'il soit pourtant libre aux Etats, chacun en particulier, de secourir hors des bornes de l'Empire tel ou tel royaume mais jamais autrement que selon les constitutions de l'Empire. (Traité de paix entre l'empereur et le roy tres chrestien....conclu à Munster le 24 octobre 1648, Paris, 1679, p. 8-9).*

17 qui sont partiellement reprises. Les dépêches non utilisées le doivent généralement au peu d'informations nouvelles qu'elles contiennent par rapport aux précédentes. Par conséquent, au sein des envois au roi, Pomponne ne fait son miel que de quelques passages. Il est bien entendu que tout ce qui appartient à la civilité et aux égards qu'un ambassadeur doit présenter à son roi n'apparaît pas. Mais ce n'est pas tout, Pomponne décide de centrer sa relation sur la négociation elle-même et non sur l'ensemble des problèmes que peuvent poser une ambassade. Il passe donc sous silence des événements qui apparaissent ponctuellement dans la correspondance diplomatique : la demande d'une gratification pour compenser le coût de la prise du deuil du duc d'Anjou, les difficultés rencontrées pour trouver une maison à louer à Stockholm...

Les dépêches constituent donc la source essentielle des informations contenues dans la relation et elles sont suivies d'assez près. Toutefois, Pomponne ne part pas des dépêches pour écrire sa relation mais suit son propre plan : les dépêches sont uniquement une source à laquelle puise Pomponne sans y être enchaîné. Il ne tombe pas dans le même défaut que les ambassadeurs hollandais qui, selon Wicquefort, « font une espèce de procès verbal où ils ne disent autre chose que ce qu'ils ont dit en leurs depesches, qui s'y trouvent inserées de mot à mot et, par ce moyen, on n'y trouve que ce qu'on sait déjà et ce qu'on trouveroit avec la mesme facilité dans les lettres mesme, si on les faisoit relire en un seul volume. Cependant les ambassadeurs se font payer de la peine qu'ils prennent à bastir et à faire copier ces procès verbaux qui contiennent assés souvent non des mains mais des rames de papier qui ne servent qu'à remplir les archives de registres monstrueux et inutiles<sup>23</sup> ». À l'inverse de ces derniers, à partir de cette documentation éparsée, Pomponne effectue des choix afin de créer une œuvre qui a son unité et sa cohérence mais dont la forme, le statut est ambigu. Un ambassadeur qui relate ses négociations – mais sans volonté de publicité – donne-t-il naissance à une œuvre de propagande ? La volonté d'être clair le fait-il incliner vers un texte didactique ? Ou la formation et les goûts d'un bel esprit l'entraînent-ils vers la rédaction d'une œuvre littéraire ?

### **La relation d'ambassade : un genre impur**

On a tant vanté les mérites littéraires de Pomponne et la qualité d'écriture de ses dépêches<sup>24</sup> que l'on peut peut-être aller jusqu'à voir une œuvre littéraire dans cette relation d'ambassade. Il est vrai que le style de Pomponne, élégant, est d'un bel esprit. L'auteur ne se contente pas de coudre bout à bout ses dépêches en un *patch-work* diplomatique mais effectue un véritable travail de création. On a vu plus haut comment l'auteur a retouché une phrase banale pour lui donner plus de force au prix d'un travail rhétorique et formel. Le souci de variété lui fait dessiner des portraits vivants et gracieux des ministres du Danemark. Pomponne effectue également un choix dans les épisodes qui marquent sa négociation. Il n'hésite pas à effectuer des arrêts sur certaines conversations tandis qu'il aborde à peine ou passe sous silence d'autres rencontres. La chronologie de la relation ne suit donc pas exactement celle des dépêches. Dans sa correspondance avec le roi, nous avons affaire à un temps linéaire : Pomponne écrit presque par chaque ordinaire une dépêche qu'elle soit remplie de renseignements de première importance ou qu'elle avoue qu'il ne s'est rien passé de nouveau en une semaine. En revanche la relation possède son temps propre, le temps subjectif

---

<sup>23</sup> Abraham de Wicquefort, *op. cit.*, vol. 1, liv. II, p. 193. Notons toutefois que les cas ne sont pas tout à fait comparables puisque Pomponne n'écrit pas pour rendre compte au roi de sa mission mais dans un cadre privé.

<sup>24</sup> Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, *Mémoires*, éd. P. Bonnefon, Paris, 1916-1919, I, p. 42 : « M. de Pomponne [...] écrivait très purement » ; Jean Hérault, s' de Gourville dans ses *Mémoires*, éd. L. Lecestre et A. Lebigre, Paris, 2004, p. 278 établit même un lien entre « le bon style de ses lettres » et sa nomination comme secrétaire d'État.

de son auteur. Le passage par le Danemark et les cinq premiers jours à Stockholm sont traités au long (8 fol. pour trois semaines). En revanche la période de moindre activité pendant laquelle Pomponne attend de connaître le résultat des négociations avec les princes d'Allemagne pour agir est traitée plus rapidement (4 fol. pour un mois). Mais un événement de la plus grande conséquence comme sa nomination comme secrétaire d'État des Affaires étrangères a droit à un traitement important (2 fol. pour un événement ponctuel). Pomponne ne se contente donc pas de suivre les dépêches ou la chronologie mais effectue des choix, en fonction de ce qui compte et est d'importance pour lui pour rédiger un texte où la subjectivité joue. Enfin, il ne s'agit pas comme dans les dépêches d'un rapport direct de l'ambassadeur à son maître : les passages où est décrite l'action du diplomate sont entourés de prises de parole du narrateur qui remettent dans le contexte ce que l'on a pu lire<sup>25</sup>. Ce sont ainsi deux voix qui s'entrecroisent, une première personne témoignant de son expérience et un narrateur plus neutre qui apporte des renseignements complémentaires et des éclaircissements. Procédé rhétorique, certes, mais fort bien mis en œuvre et qui fait de cette relation autant une œuvre didactique que littéraire.

Le texte affiche en effet une solide volonté d'explicitement l'action entreprise et de permettre à tous de suivre la négociation avec le diplomate. Il semble par conséquent que Pomponne cherche avant tout la clarté dans la rédaction et la présentation des événements. Le plan même répond à cette exigence : il s'ouvre sur un large tableau des différents intérêts politiques et diplomatiques des princes d'Europe et de l'Empire avant de restreindre le champ de vision à la place de la Suède au sein de cet ensemble. Très logiquement est alors présentée la mission que Pomponne est appelé à remplir, prenant en compte ce qui a été dit dans les deux premières parties. Enfin, et c'est l'essentiel du texte, la mise en œuvre de ces instructions est présentée chronologiquement, en appuyant sur les moments-clé et les ruptures. Il ne manque pas non plus de rigueur dans son utilisation des sources et, en cas d'indécision, n'hésite pas à donner les diverses opinions quant à un fait, sans trancher<sup>26</sup>. Ces allées bien tracées dans lesquelles nous mène Pomponne sont encore rendues plus praticables par les bornes chronologiques qui sont sans cesse présentes<sup>27</sup>. Bien sûr, comme nous l'avons fait remarquer, la comparaison de ces marqueurs temporels avec les dépêches nous permettent de nous rendre compte que Pomponne opère des choix dans les épisodes traités. Mais cela ne permet pas moins au lecteur de se situer sans cesse dans la négociation et de suivre ses aléas en connaissance de cause, preuve d'un souci de clarté sinon de pédagogie de la part de l'auteur.

On ne peut cependant pas soutenir par là que Pomponne fasse œuvre d'historien. Si son texte est bien structuré, clair et organisé, il demeure que c'est bien la mission d'un ambassadeur agissant pour son maître qui est présentée. Il en résulte certains partis pris qui font également de cette œuvre un texte non de propagande mais du moins où l'idéologie joue. Il est vrai que cet écrit est l'occasion pour Pomponne de se mettre en scène. Étant le personnage principal de la négociation en même temps que l'auteur du texte, il se présente sous son meilleur jour. Il n'oublie ainsi pas de faire savoir que c'est sur les instances des Suédois eux-mêmes et particulièrement du Grand Chancelier qu'il a été appelé à Stockholm : « [le Grand Chancelier] luy [à Rousseau] tesmoigna plus d'une fois que, sy j'estois a Stokolm,

---

<sup>25</sup> Par exemple, Pomponne rapporte durant deux pages les luttes entre le Grand Chancelier, chef du parti français, et Steinbielk, opposé à cette alliance, entre le récits à la première personne de son voyage et celui de sa rencontre avec le Grand Chancelier. (*Ambassade...*, fol. 144-144v).

<sup>26</sup> Par exemple, *Ambassade...*, fol. 142v : [Griffenfelt se vit] comblé de richesses ou par les libéralités du roy son maistre ou, comme ses ennemis l'ont publié, par son industrie.

<sup>27</sup> On ne relève pas moins de dix-neuf dates dans le texte, transformant presque cette relation en journal.



il croiroit que je pourrois, par la croiance que j'y avois acquise, faire prevaloir les anciennes maximes et destruire les nouvelles. Le conte que Rousseau en rendit au roy par diverses de ses depesches<sup>28</sup> contribua à la pensée que prit Sa Majesté de me faire faire ce voiage<sup>29</sup> ». Il montre d'ailleurs combien il s'entend bien avec ce dernier, rapportant les propos plaisants qu'il échangent lors qu'ils se rencontrent<sup>30</sup>. C'est donc un homme affable, souriant et aimé qui est envoyé en Suède. Il sait garder son calme et prendre du recul face aux agissements hostiles du parti défavorable à l'alliance française<sup>31</sup>. Mais Pomponne se présente également comme un diplomate aguerrri et un homme d'action. Il laisse souvent entendre qu'il connaît parfaitement le pays et les habitudes de son gouvernement<sup>32</sup>. Nous faisant suivre sa négociation, il nous confie les raisons secrètes qui le portent à agir de la sorte et par quelles habiletés il obtient le résultat recherché : « Loin de presser la Suede d'entrer dans le ligue de la France et de l'Angleterre, je creus que je devois luy faire naistre le desir d'y estre admise et la crainte de n'y estre pas receu sy elle estoit trop longtemps à se resoudre<sup>33</sup> ». C'est lui qui fournit aux Suédois les informations au rythme voulu<sup>34</sup>.

Il n'hésite pas, à l'inverse, à passer sous silence certains aspects de sa mission. Ce n'est que par les dépêches que nous apprenons qu'il a employé 4000 écus pour offrir une boîte de diamants à la femme de Stein Bielk, chef du parti autrichien en Suède « par une voie fort seure et secrette » et que « par la conduite qu'il [Stein Bielk] a tenue depuis, autant que par le soin qu'il a pris de m'asseurer que, non seulement à cett heure mais à l'advenir, il contribueroit à affermir la Suede dans une alliance qu'il connoistroit estre son plus veritable interest, je puis juger que les offices de sa femme n'ont pas esté inutiles<sup>35</sup> ». Il n'y a nulle mention dans sa relation de rencontre avec Stein Bielk en dehors des conférences et encore moins de cadeaux faits à sa femme.

Un texte à la première personne est donc le médium privilégié pour mettre en valeur l'action d'un diplomate. Non que Pomponne cherche consciemment à faire montre de ses qualités mais par le fait même de la situation d'énonciation et de sa double situation de narrateur et de principal acteur de la négociation, il est amené à parler complaisamment de lui-même. De la même manière, face aux importantes responsabilités qui lui sont confiées, Pomponne tient à se présenter comme un bon chrétien, faisant preuve d'humilité. L'épisode où ce trait de caractère est le plus évident est celui où Pomponne apprend qu'il est nommé

---

<sup>28</sup> Notamment dans A.A.E., Corr. pol., Suède, 38, fol. 60-61, Rousseau à Lionne, Stockholm, 15 avril 1671 et fol. 67-68, Rousseau au roi, Stockholm, 6 mai 1671 où on lit « [Cambrosius] adjousta, comme M. le Grand chancelier, que sur la cognoissance que M. de Pomponne a de cette cour, il se promettoit davantage du voyage qu'il pourroit encore faire icy et que la reyne de Suede luy en avoit parlé ce soir là dans le mesme sens ». Il en est fait mention dans les instructions que Pomponne a reçues : *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et aux ministres de France*, t. 2, Suède, éd. A. Geffroy, Paris, 1885, p. 104-105.

<sup>29</sup> *Ambassade...*, fol. 139. Les anciennes maximes correspondent à l'alliance française, les nouvelles à celle de Vienne. Le fait que ce sont les Suédois qui ont demandé le retour de Pomponne est rappelé fol. 146.

<sup>30</sup> *Ibid.*, fol. 146.

<sup>31</sup> « Il estoit difficile d'en choisir trois autres [commissaires avec qui négocier] plus opposés à l'alliance de la France. Aussy ne me pus-je empescher de sourire lorsqu'un des secretaires du roy de Suede vint me donner part de leur nomination » (*Ambassade...*, fol. 148v.). Cette réaction n'est pas rapportée dans les dépêches.

<sup>32</sup> Par exemple *Ambassade...*, 149v : « J'estois trop accoustumé à la maniere d'agir de cette cour ».

<sup>33</sup> *Ibid.*, fol. 145v.

<sup>34</sup> Il décide par exemple de rapidement parler de la volonté du roi d'attaquer les Provinces-Unies afin de gagner la confiance à la Suède : « Je luy fis voir [...] qu'elle [Sa Majesté] avoit pris la resolution de repousser ces diverses offenses par les armes et qu'elle se faisoit un plaisir de rendre à toute l'Europe la liberté du commerce que la Hollande s'estoit seule usurpée, que dans un sy important dessein elle avoit creu devoir à son amitié pour la Suede de luy en donner la premiere part. [...] Il ne put cacher son estonnement lorsque je luy confiai que l'Angleterre estoit jointe à la France dans cette entreprise » (*Ambassade...*, fol. 147).

<sup>35</sup> AAE, Corr. pol., Suède 38, fol. 360-366, Pomponne au roi, Stockholm, 3 décembre 1671.

secrétaire d'État des Affaires étrangères par le roi, à la mort de Lionne<sup>36</sup>, événement qui est l'occasion d'une reprise du *topos* de l'inconstance de la fortune : « Je puis dire touttefois que je ne mesconnus point la fortune sous le visage agreable sous lequel elle se presentoit a moy ; que sans me laisser esblouir de ses faveurs, j'envisageay tousjours l'inconstance qui luy est sy naturelle et que lors qu'elle sembloit me combler de tous ses biens, je n'oublaiy point qu'un homme sage ne peut y faire un fondement assure<sup>37</sup> ». Pomponne se peint comme foncièrement désintéressé et hors des mouvements de cour : il n'agit que pour le service du roi et s'en remet entièrement à son maître et à Dieu pour tout ce qui pourra en arriver : « Desja les bruits du monde qui s'attribue l'autorité de parler le premier sur les grandes affaires et de prevenir les choix les plus importants luy destinoient des successeurs [à Lionne] et je vis dans la *gazette de Hollande* qu'ils me mettoient de ce nombre. Je puis dire que je n'y fis aucune reflexion. [...] Enfin je me vis eslevé tout d'un coup à une des plus importantes places de l'Estat sans en estre redevable qu'au seul mouvement du roy et sans avoir essuié les peines et les inquietudes qui sont tousjours attachées aux pretentions et aux sollicitations de la cour<sup>38</sup> ». Il y a donc un côté édifiant dans cette relation, qui vise peut-être à l'éducation de ses enfants et de ses descendants à qui elle était certainement en partie destinée.

Au-delà de la vision que Pomponne donne de lui-même, le texte vise-t-il plus profondément à faire passer des idées politiques, s'agit-il d'une certaine manière d'un texte de propagande ?

Il est difficile de soutenir cette idée : Pomponne présente cette négociation du point de vue français mais ne cherche pas réellement à imposer des idées politiques. Il n'en demeure pas moins que les Suédois sont presque toujours présentés de manière négative, Pomponne ne cesse de se plaindre de leurs agissements et de leur manière de faire. Le lecteur est mis en condition dès l'arrivée de l'ambassadeur en Suède, occasion de présenter les principaux personnages du royaume : même le Grand Chancelier, chef du parti français et ami de Pomponne n'est pas une personne sur laquelle on puisse se reposer : sa désinvolture le pousse à rejoindre ses domaines à la campagne quand il devrait lutter contre ses ennemis. La cour est toujours le siège de discordes infinies. Mais surtout, le grand reproche fait aux Suédois est leur lenteur<sup>39</sup>. Pomponne est sans cesse obligé de les pousser, de les presser, de les faire se hâter et il ne cache pas combien l'indécision et la désinvolture qu'elle marque l'horripilent. Pourtant l'ambassadeur ne va pas aussi loin dans son rejet de la Suède dans sa relation que dans ses lettres destinées au secrétaire d'État où il n'hésite pas à affirmer : « Ce que je vous demande instament, Monsieur, est de ne me pas laisser languir en ce pays : ma santé, mes affaires et le peu de service que je seray capable de rendre, tout me met dans le desir et le besoin extresme de le quitter<sup>40</sup> » Il y a assurément un parti pris chez Pomponne, bien naturel chez celui qui doit protéger les intérêts français. Cependant le caractère privé de l'œuvre aurait tendance à faire penser qu'il ne s'agit pas tant de propagande que des idées de son

---

<sup>36</sup> *Ambassade...*, fol. 153v : « J'estois seul dans mon cabinet le 24 de septembre après avoir finy mes depeschés de l'ordinaire qui estoit party ce jour-là, lorsque sur les huit heures du soir l'on me dit qu'un gentilhomme ordinaire du roy demandoit à me parler. La Gilbertie<sup>36</sup> entra en mesme temps et en me rendant une lettre de la main propre du roy il me dit qu'elle m'apprendroit le sujet qui l'amenoit en Suede. Je ne fus pas peu surpris lorsqu'après l'avoir ouverte je vis que Sa Majesté m'honoroit de la charge de secretaire d'Estat. Sy je fus touché de la grandeur du bienfait, je le fus encores davantage des marques de bonté dont il luy plaisoit de l'accompagner ».

<sup>37</sup> *Ibid...*, fol. 154.

<sup>38</sup> *Ibid.*, fol. 153v-154.

<sup>39</sup> *Ibid.*, fol 149v : « Je trouvoy toutesfois une grande lenteur à me la rendre malgré les instances que j'en renouvelois au Grand Chancelier » ; fol 151 : « la lenteur naturelle des esprits avec lesquels j'avois à traiter » ; fol. 152v : « la lenteur que l'on apportoit à me rendre response ».

<sup>40</sup> AAE, Corr. pol. , Suède 38, fol. 171-172v, Pomponne à Lionne, Stockholm, 5 septembre 1671. Répétons que nous étudions la vision que Pomponne donne de lui-même, sans préjuger de la sincérité de ses assertions.

auteur qui sourdent. Cela nous amène à nous demander dans quelle mesure, un texte tel que celui-ci peut servir à mieux comprendre celui qui l'a rédigé, dans quelle mesure une relation d'ambassade peut être un texte personnel.

### Une œuvre personnelle ?

Wicquefort affirme dans son livre déjà cité : « On ne peut pas empêcher les ambassadeurs les mieux intentionnés de découvrir dans leurs rapport leurs propres sentiments en faisant parler d'autres ny de justifier et de rectifier tout ce qui s'est passé dans l'ambassade c'est-à-dire qu'on est obligé de souffrir qu'il fassent un rapport à leur mode<sup>41</sup> ». Répétons que le problème ne se pose pas exactement dans les mêmes termes dans le cas qui nous occupe qui n'est pas un rapport destiné au roi mais à l'auteur lui-même. Toutefois, on peut se demander ce que cette relation a de personnel, ce qui transparait des idées générales de Pomponne. On peut en effet penser que les idées politiques de Pomponne transparaissent à l'occasion d'une telle mission, sur laquelle repose le devenir de l'Europe.

La position de Pomponne vis-à-vis de la situation politique n'est pourtant pas si claire, en particulier en raison d'une certaine neutralité apparente dans la présentation des choses. Quand le roi prévient Pomponne que l'alliance des ducs de Brunswick est préférée à celle de la Suède et qu'il doit ainsi faire traîner en longueur les négociations, ce dernier ne nous confie pas ce qu'il pense d'un tel choix alors que ses dépêches sont beaucoup plus claires : « L'estat de foiblesse et d'inaplication que Vostre Majesté a desja veu par mes depeches, que j'ay retrouvé encore augmenté en cette cour, ne laisse pas à deliberer entre l'utilité qu'elle peut tirer de l'alliance d'une maison unie, armée et maïstresse de ses resolutions et le peu qu'elle doit attendre d'un gouvernement composé de quarente personnes, divisé en factions, sans aucunes forces en Allemagne et peu capable d'aucun effort par luy mesme<sup>42</sup> ». La relation n'est donc certainement pas la meilleure source pour connaître les idées politiques du diplomate qui transparaissent peu : bien que le texte ne soit pas destiné à être public, on sent une réserve, celle du diplomate, dans l'expression des sentiments et des idées. Les seules idées claires apparaissent quand Pomponne se contente de rapporter les considérations du roi : « Je luy fis voir [au Grand Chancelier] la Triple Alliance plustost tournée contre Sa Majesté que pour la sureté de l'Espagne après la paix que le roy venoit de donner à leur entremise, La Haye devenue le centre de toutes les liaisons qui s'agittoient contre nous, les sujets du roy mal traittés dans les ports des Estats et par leurs vaisseaux a la mer contre le droit des nations et contre la foy des traittés, les reparations que j'en avois demandé inutilement à La Haye<sup>43</sup> ».

Tout au plus, Pomponne réagit-il aux événements d'une manière binaire en confiant au lecteur que tel fait est positif alors que tel autre ne laisse rien présager de bon : « Mais sy ces dispositions, particulièrement l'union avec l'Angleterre, me pouvoient donner quelqu'esperance, le mesme amour de la Suede pour le repos, qui m'estoit connu depuis sy longtemps, et la crainte de s'engager dans la guerre en se liant avec nous me faisoit craindre pour ma negotiation<sup>44</sup> ». Toutefois, ses vues sur d'autres sujets apparaissent plus clairement. C'est notamment le cas de sa conception du parfait ambassadeur. A la fois par sa critique des erreurs des autres, ses louanges et sa manière d'agir, on se rend compte de ce que Pomponne veut d'un diplomate. Ce dernier doit parler sans timidité, d'une manière claire, en se faisant

---

<sup>41</sup> Abraham de Wicquefort, *op. cit.*, vol. 1, liv. II, p. 193.

<sup>42</sup> AAE, Corr. pol. , Suède 38, fol. 158-170, Pomponne au roi, Stockholm, 5 septembre 1671. La dépêche est très élogieuse quant à un tel choix mais il faut cependant faire la part du respect du au roi.

<sup>43</sup> *Ambassade...*, fol. 146v-147.

<sup>44</sup> *Ibid.*, fol. 145.

apprécier de ceux avec qui il parle : le diplomate est avant tout un honnête homme. Plus profondément, il doit être particulièrement au fait de la situation intérieure et extérieure du pays où il sert, il doit connaître les traités internationaux afin d'y faire référence et d'y trouver ses arguments et il doit prévenir les demandes de ses interlocuteurs afin de leur pouvoir répondre aisément, ce qui demande encore une grande connaissance de la situation.

Méfions-nous pourtant d'une œuvre qui prétend présenter les faits de manière objective et détachée : l'auteur voit les choses du côté des Français, certes, mais ce n'est pas tout, il n'est pas toujours de bonne foi. Il affirme par exemple au début de sa relation : « Des deux sortes d'engagemens que le roy pouvoit demander de cette couronne, l'un de se joindre à luy dans la guerre, l'autre de se declarer dans l'Empire contre les princes qui assisteroient ses ennemis, Sa Majesté ne vouloit que le dernier<sup>45</sup> ». Or, les instructions ne tranchent pas ce point<sup>46</sup> et la lecture des dépêches nous apprend que c'est lors des négociations que la décision a finalement été prise : rien n'était encore sûr lors de la reprise de ces dernières<sup>47</sup> et ce n'est qu'au milieu du mois d'octobre que l'on décide finalement de se contenter d'une intervention en Allemagne. Il faut par conséquent bien de la circonspection face à un texte rédigé *a posteriori*, qui peut comporter des erreurs ou des silences.

*L'Ambassade de Suède 1671*, comme toute relation d'ambassade, est donc à considérer avec prudence. Bien qu'elle soit rédigée à partir des dépêches de l'époque, parfois suivies de très près, bien qu'elle semble neutre (au moins autant que les dépêches) dans sa présentation des événements et des négociations aidée en cela par le recul que peut avoir l'ambassadeur sur son action, elle ne participe pas moins d'un genre ambigu, à la croisée d'un témoignage personnel, du rapport objectif et du texte politique.

Pomponne effectue ici une sorte de lissage subtil de sa négociation, s'efforçant de rester neutre mais faussant ainsi partiellement l'optique de la négociation. En évitant de faire part au lecteur de tout le mal qu'il pense des Suédois et de leur organisation politique, en passant sous silence l'ardent désir qui était le sien de quitter au plus vite le pays, en rapportant moins au long les conférences quand des difficultés sont rencontrées, en cachant les moyens parallèles de faire avancer les négociations, Pomponne biaise légèrement l'image que l'on peut avoir de cette ambassade. Le croisement des informations contenues dans la relation avec les dépêches et des sources annexes est donc fondamental pour la compréhension de la mission.

REMI MATHIS  
École nationale des chartes

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, fol. 139v-140.

<sup>46</sup> *Recueil des instructions...*, p. 104. Le roi demande même explicitement qu'un des articles du futur traité oblige la Suède à rompre avec la Hollande au moment choisi par la France (p. 110).

<sup>47</sup> AAE, Corr. pol., Suède 38, fol. 203-205, Louis XIV à Pomponne, Versailles, 25 septembre 1671.